



Propreté, environnement

Valorisation des déchets verts

Vous vous demandez que faire de vos déchets verts, comment composter ? Vous trouverez ici toutes les réponses à vos questions.

Déchets verts

Que faire de mes déchets de jardin?

Les déchets verts, feuilles mortes, tontes de pelouse, branchages... ne sont pas acceptés dans les ordures ménagères. Ils doivent être déposés en déchetterie ou réutilisés sont forme de paillage ou de compost.

Plusieurs solutions existent pour valoriser ces déchets :

Faire du paillage pour protéger les plantes contre les mauvaises herbes. Une fois broyées, feuilles mortes, tontes de haies, de pelouses facilitent le désherbage en réduisant la production de déchets verts.

Faire du compost. Le Grand Nancy propose deux modèles de composteurs individuels selon la taille de votre jardin et des conseils sur les bons gestes pour composter.

Les déposer à la déchetterie. Les déchets de jardin sont envoyés sur une plateforme de compostage et le compost obtenu est restitué gratuitement au printemps et à l'automne aux habitants du Grand Nancy.



(i)

Ramassage des déchets verts

De m-avril à mi-novembre, une collecte gratuite est organisée tous les 15 jours par la ville pour permettre aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées de plus de 75 ans et ne disposant pas d'un véhicule, de se débarrasser de leurs déchets verts sans avoir à se déplacer.

Inscriptions auprès du CCAS au 03 83 18 34 61 au plus tard le lundi précédant la collecte

Calendrier de collectes 2025

Mardi 15 avril 2025

Mardi 29 avril 2025

Mardi 13 mai 2025

Mardi 27 mai 2025

Mardi 10 juin 2025*

Mardi 24 juin 2025

Mardi 08 juillet 2025

Mardi 22 juillet 2025

Mardi 5 août 2025

Mardi 19 août 2025

Mardi 02 septembre 2025

Mardi 16 septembre 2025

Mardi 30 septembre 2025

Mardi 14 octobre 2025

Mardi 28 octobre 2025

Mardi 18 novembre 2025

*Pour le mardi 10 juin (veille de jour férié) les inscriptions devront être faite au plus tard le vendredi matin précédent la collecte.



Compostons!

Le compostage, qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts et de bois) en un produit comparable au terreau (appelé compost) qui allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau.

Distribution de compost

La métropole valorise sous forme de compost les déchets verts déposés par les habitants en déchetterie **Ce compost est redistribué gratuitement deux fois par an**dans les différentes communes de la métropole Chaque habitant peut venir retirer, avec ses propres moyens, autant de compost qu'il souhaite

URL of the page: https://www.esseylesnancy.fr/dechets-verts

À Essey, la restitution gratuite du compost se fait sur le parking du 8 mai, devant les casernes Kléber, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 deux fois par an.



Composteurs proposés par la métropole

La métropole participe financièrement à la dotation des particuliers en composteurs ou lombricomposteurs (pour les personnes vivant en appartement), en les proposant à la vente à des tarifs préférentiels.

Elle met également à disposition des habitants de l'agglomération deux **maîtres-composteurs** pour tout renseignement sur la production et l'utilisation de compost.



Plus d'infos

Vous retrouvez les différents modèles de composteurs et tous les renseignements pratiques sur le <u>site de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable</u>du Grand Nancy.

Tri des déchets alimentaires

Les déchets alimentaires sont à déposer dans des **points d'apport volontaire** accessibles en libre-service et répartis sur l'ensemble du territoire de la commune. Vous retrouverez le plus proche de chez vous en consultant le plan interactif ci-dessous.

Pour transporter vos déchets alimentaires jusqu'aux points d'apport volontaire, la Métropole du Grand Nancy propose à ses habitant de **recevoir gratuitement un bioseau**, à retirer en mairie ou à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR DÉCHETS ALIMENTAIRES

CONTACT



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maison de l'Habitat et du Développement Durable

22-24 viaduc Kennedy 54035 Nancy

03 54 50 20 40

Itinéraire

Site internet



HÔTEL DE VILLE

Place de la République 54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi) le samedi de 10h à 12h (état civil

Horaires d'affluence